

Marseille, le 04/03/2021

**Mesdames et Messieurs les dirigeants des clubs associatifs,
Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales,
Chers membres de notre communauté fédérale,**

Comment ne pas commencer ce rapport moral par ce qui nous occupe le plus : notre fédération en prise avec la pandémie ? Comment échapper à l'abondance d'informations, de recommandations, de décompte mortifère, qui nous abreuvent en ces temps de drame planétaire ?

Par nécessité veille de crise, nous avons systématiquement su prendre les décisions adéquates et parfois douloureuses. Souvent de façon très rapprochée.

Le site fédéral, les réseaux sociaux, vos mails : autant de media qui nous maintiennent en lien virtuel.

Décisions qui font Sens avec mon rôle de président de notre fédération, avec celui de vos élus et élus, de vos monitrices et moniteurs, juges, arbitres, référentes et référents, encadrantes et encadrants de toutes nos disciplines.

Dans cette tempête, sachez qu'une équipe a maintenu le navire fédéral, dont le capitaine qui s'adresse présentement à vous. Appuyé par tous les élus et par tous les personnels fédéraux.

Finalement, il y a un seul chemin, un seul axe : la période est à la solidarité nationale.

Comme vous, il a fallu être attentif aux choix de l'Etat, que nous soutenons.

Et je l'écris sans emphase : j'ai eu peur pour celles et pour ceux que j'aime. C'est pour cela que, pendant toute l'année 2020, mes pensées ont été aussi pour vous, pour vos proches, pour tous : les licencié(e)s de notre fédération, et aussi de façon plus générale toutes celles et ceux qui s'agrègent à notre communauté. Nous n'avons pas baissé les bras, car notre communauté rebondira.

En clair : la priorité absolue est la santé pour tous.

Bateaux immobilisés à quai, silence des compresseurs, championnats annulés, formations abîmées : nous n'avons que trop su votre désarroi. Qui est aussi le nôtre.

Le bel été 2020 fut au rendez-vous. Pas tout à fait exempt des restrictions et autres mesures de distanciation, pas universel non plus, à l'heure où la planète bleue n'était pas redevenue un immense jardin où tremper nos émotions.

Nos pratiques sportives de loisir, formations, explorations, entraînements, stages, toutes disciplines fédérales confondues furent mises en éveil maximum.

Toutefois nous regrettons en 2020 une année « blanche » dans le domaine des compétitions. Il ne pouvait en être autrement.

Au moment où j'écris ces lignes, la confédération internationale est en plein casse-tête pour programmer en 2021 les championnats internationaux et autres coupes du monde, qui se substitueront à la cascade d'annulations et de reports observés en 2020.

Et pour terminer sur ce sujet, permettez-moi de pointer les Cassandre qui ne manquent pas, jour après jour, de nous asséner la ritournelle du malheur.

1/5

Nos activités

Parmi tous les championnats de France hélas annulés en 2020, un seul a pu se dérouler. *In extremis*. Il s'agit de l'orientation subaquatique. Que je salue au passage pour avoir osé, réussi, géré de main de maître, ces championnats de France tardifs à la mi-août 2020 à Bischheim.

Les calendriers de nos commissions, nationales ou régionales, ont fleuri à nouveau dès septembre 2020. Et même si nous allons de report en report, c'est un bon signe et un beau cadeau pour toutes et tous.

Les nouvelles générations vont arriver : monitrices ou moniteurs, monitrices-entraîneuses ou moniteurs-entraîneurs dans nos disciplines sportives, juges, arbitres, TIV, etc...

Encourageons-les, ils portent nos renouvelaux.

Les clubs et les structures commerciales agréées, au cœur d'une saison à réinventer, ont eu beaucoup à nous dire, à nous apprendre et à partager, car du chaos peuvent aussi émerger des pépites. Nous les avons accompagnés autant que possible.

Il en va de même de nos comités régionaux ou départementaux, présents et vent-debout en ces temps particuliers.

Nous avons su contrôler et piloter nos finances : pleinement inscrite dans notre projet associatif, la fédé n'est pas un organisme financier, où tout serait assujéti à la trésorerie. Avec efficacité, l'équipe dirigeante n'a jamais oublié que c'est au projet associatif que nous nous devons.

Le besoin de se voir, d'échanger, de débattre, de se projeter : la fédé c'est de l'humain, d'abord de l'humain.

Relancer les formations, les stages, les rencontres, dont les assemblées générales nationales, c'est parier sur le sentiment d'appartenance. Je m'imprègne tous les jours de cette pugnacité fédérale dont sont porteurs des milliers de personnes, avec leurs milliers de projets, leurs milliers de réalisations. Quelles pépites sur les réseaux sociaux, dans nos courriels et courriers, souvent égarées parmi les scories !

Passionnés par la palette des possibles fédéraux, ils s'ouvrent et se posent dans le présent pandémique, l'investissent et en font déjà émerger la continuité.

N'en déplaise aux quelques querelleurs de chapelles, la fédération est d'autant plus inclusive qu'elle doit réapprendre tous les jours à s'ouvrir, à voir ailleurs, plus loin, de l'autre côté du fleuve ou de la mer.

Pépites, joyaux, disais-je plus haut ?

En voici un dont on a fêté les 10 ans avec une immense fierté : Handisub®.

Il y a quelques années, consacrant un édito à ce projet fondateur, j'énonçais déjà cette évidence en proclamant : « *la Ffessm est inclusive* ». Que d'obstacles franchis, d'actions menées à bien, de créations novatrices et de rencontres passionnantes avec les 2 autres fédérations nationales en charge des personnes en situation de handicap : 3 fédérations, un seul projet.

A cet effet, une édition de Subaqua a été largement consacrée à cet anniversaire de l'excellence.

La Ffessm : une famille qui n'a aucun secret subaquatique à apprendre, seulement à retrouver.

Voici une autre de nos pépites : le secourisme. Dans le cadre du renouvellement de nos agréments de formation, j'ai négocié avec la DGSCGC (Direction des sapeurs-pompiers, Sous-Direction des services d'incendies et des acteurs du secours, Bureau du pilotage et des acteurs du secours), place Beauvau, Paris.

Faut-il rappeler à cet effet l'importance que nous pouvons accorder au secourisme d'Etat au sein de la FFESSM. Pour ceux de nos Codep qui, s'appuyant sur cet agrément national, obtiennent les agréments préfectoraux correspondant, il s'agit d'une activité transversale très intéressante ?

Et encore un autre bijou fédéral : l'État a officialisé le module FFESSM « Sport sur Ordonnance ».

Le cursus du module fédéral « sport sur Ordonnance » des activités subaquatiques est ainsi reconnu officiellement. Validé début 2020 par le CNOSF, il aura fallu un an encore pour cette confirmation. Cela récompense un travail de 2 ans mené auprès du CNOSF par le groupe de travail dédié, composé de 3 médecins fédéraux.

Informatique

Informatique ? On a déjà tout dit. Un agacement, un surcoût, des difficultés cuisantes.

Mais aussi la construction d'un véritable et formidable patrimoine immatériel pour notre fédération. Mais aussi, bien heureusement, certains élus qui se sont dévoués sans compter pour maintenir le cap, tandis que d'autres s'en tenaient bien loin alors que ce dossier était prégnant : il donnait son titre (la fédé 2.0) au programme sur lequel a été élu l'actuel comité directeur national.

Je fais partie de ceux qui voient la bouteille à moitié pleine plutôt qu'à moitié vide. Sachons aussi dire le plus grand bien de certains pans du dossier en question :

Le carnet de plongée numérique de la FFESSM est désormais ouvert à tous les plongeurs et apnéistes, licenciés ou non. Ce carnet constitue un beau produit de promotion fédérale. Il permet à chacun de saisir les paramètres de sa plongée, sa randosub ou son apnée, de les faire valider, s'il le souhaite, par le moniteur qui l'encadre, et de retrouver son carnet à tout moment sur un support numérique ou papier.

Le Carnet de plongée numérique est aussi un outil interactif où chaque plongeur peut accéder à la carte des clubs et structures commerciales de la FFESSM, à la carte des sites de plongée, proposer de nouveaux sites partout dans le monde, découvrir la carte de répartition des espèces naturelles et partager ses observations, qu'il soit néophyte ou confirmé, via le programme de sciences participatives CROMIS de notre Commission nationale environnement et biologie subaquatique.

Ce Carnet a également été conçu pour apporter aux Organismes Déconcentrés, aux Commissions nationales et au siège de la FFESSM, des données chiffrées sur la pratique nationale, régionale ou départementale, utiles dans le cadre des politiques du sport, de l'environnement, ou de la mer auxquelles nous contribuons. Par exemple : nombre de plongées par région, localisation des sites, fréquentation, espèces naturelles observées, typologie des plongées effectuées (formation/exploration, profondeur, gaz), etc.

Réglementation en tous sens

Nous arrivons en fin d'olympiade et un sujet est déjà en préparation, en investigation : il s'agit du périmètre à venir de notre fédération en matière de délégation.

Vaste travail de l'ombre, juridique, très politique, où j'œuvre avec l'appui de la Direction Technique Nationale, de notre Directeur et de nos experts. Pour mémoire c'est par arrêté du 31 décembre 2016 que nous fut accordée la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport.

3/5

Ce qui permettait de lister très précisément, vu de l'œil du législateur, ce qui est dans notre périmètre : « plongée subaquatique libre en apnée (apnée sportive en piscine et en eau libre, tir sur cible en apnée en piscine, hockey subaquatique en apnée en piscine), plongée subaquatique en scaphandre (plongée sportive audiovisuelle en piscine et en eau libre, plongée sportive en piscine, orientation subaquatique en eau libre), nage en eau vive en eau libre, nage avec palmes en piscine et en eau libre ».

A l'heure où des modifications structurelles sont repérées dans les textes institutionnels, ce qui accroît notre travail de veille et de négociations, nous nous battons pour que le périmètre à venir soit au moins égal à celui que nous avons obtenu fin 2016. Nous avons été de maints combats et nous y sommes encore : évolution du Code du Sport, filière professionnelle, maintien de l'environnement spécifique, compatibilité des usages maritimes, archéologie subaquatique.

Cependant je ne manque jamais de rouspéter au sujet du cadre réglementaire, de sa surenchère, de sa propension à être si peu lisible pour le commun des *homopalms*.

Evidemment, il ne s'agit pas de mordre la main qui nous amène cohérence, prévention, bonnes pratiques, cadre juridique efficace, organisation et lisibilité. Sans compter que le simple bon sens devrait pouvoir aider à amender tel ou tel projet de texte, tant il y a loin, parfois, du Législateur à la réalité de terrain.

En voici deux exemples :

D'une part il y a un débat sur les dispositifs de positionnement des hélices des bateaux. Nous connaissons quelques épouvantables accidents à ce sujet. Cependant leur rareté dans les activités relevant de notre champ ne peut que nous inciter à recommander, non pas des modifications techniques et souvent inadaptées visant l'architecture de nos bateaux supports de plongée, mais plutôt des actions de prévention et d'information mieux appuyées.

D'autre part on constate depuis peu la création de nouveaux cantonnements de pêche, avec interdiction de plongée sportive en scaphandre ou en apnée. Dans une période où le secteur sportif, qu'il soit bénévole ou professionnel, est durement affecté par la crise sanitaire, est-ce bien utile de priver nos établissements d'APS de quelques spots d'activités, d'autant que ce ne sont certainement pas nos EAPS qui impactent le plus la protection de l'environnement, la reproduction des espèces et l'occupation des zones de pêche par les poissons ? Il reste beaucoup à dire sur la question des mesures scientifiques de *la pression anthropique* de la plongée.

FFESSM, Education Nationale et UNSS

Récemment, je signais une convention entre notre fédération, le ministère de l'Education nationale, le ministère des Sports, l'UNSS. En présence des 2 ministres et de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, il s'agit là ni plus ni moins d'un événement historique. Dans la continuité des portes que nous ouvrîmes lors de la précédente mandature, voilà que sont rentrés nos sports subaquatiques dans le catalogue officiel utilisable dans les collèges et lycées.

Développement Durable

La FFESSM est engagée dans une politique de Développement Durable, conformément à ses statuts. Notre Fédération est un acteur central du milieu sous-marin. Par conviction et devoir d'exemplarité, elle encourage une pratique des activités subaquatiques qui soit responsable du milieu. Par passion, elle promeut les connaissances des fonds sous-marins. Par nécessité sociale, elle accompagne dans les meilleures conditions de sécurité les pêcheurs sous-marins qui sont tous les sentinelles de ce milieu subaquatique.

4/5

L'espace subaquatique, et en particulier sous-marin, constitue le principal réservoir de biodiversité de la planète. La France a des responsabilités de premier plan dans la préservation de ce patrimoine, et notre Fédération y prend toute sa place, aux côtés des acteurs publics, afin que la pêche sous-marine soit l'un des vecteurs à part entière du développement durable.

Des conventions nationales ont été négociées. Par exemple la charte du pêcheur éco-responsable qui est toujours appliquée.

Contribuer et soutenir des actions pédagogiques et de communication en ce qui concerne les espèces en danger, développer et accroître la sensibilisation au milieu marin et au patrimoine naturel : voilà un message qui nous grandit.

J'ai signé le renouvellement de la convention entre le Museum National d'Histoire naturelle (MNHM) et la FFESSM. Le Muséum d'histoire naturelle conduit une mission dédiée au développement de la connaissance sur le patrimoine naturel avec le Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) et l'Office français de la Biodiversité (OFB). La FFESSM et le MNHM poursuivent ainsi la coopération initiée en 2011, en partageant régulièrement les données relatives aux espèces marines et d'eau douce. La FFESSM met ainsi à disposition du MNHM ses fiches espèces DORIS et les observations CROMIS. Cette coopération permet une exploitation scientifique des connaissances accumulées par nos nombreuses plongées et inscrit la FFESSM dans le champ des acteurs scientifiques.

CONCLUSION

On dit que la présidence de notre fédération se forge dans l'épreuve ; je dirais plutôt « dans les preuves ».

Preuves de notre pugnacité, de nos combats, pour faire face et sauver ce qui faiblit. Prendre part à la riposte collective, tel a été mon crédo.

Allons de l'avant. Il y a toujours tant et tant à faire. Héraclite d'Ephèse disait : « *on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve* ». Belle phrase qui évoque non seulement qu'un souci en chasse un autre, mais également que toute réussite remplace la précédente.

De même enfin que les Hommes passent tandis que la fédé demeure.

Qui dit fleuve dit berges. Parfois la distance entre ces berges est énorme. Mais on franchit le fleuve, sauf à stagner. Ou on le parcourt d'amont à aval, afin de rejoindre la mer, ce qui pour les plongeurs fait sens. En passant, on y rencontre les mouvements incessants de l'eau, tantôt les nurseries dormantes et pleines de sérénité, tantôt les tumultes et les courants de turbulences.

Dirigeantes et dirigeants, entraîneurs, juges, monitrices et moniteurs, plongeuses et plongeurs, ainsi va notre dessein commun : être capable d'accompagner le mouvement.

Vous l'avez compris : moi j'ai choisi le mouvement. De berge à berge, mon voyage se suffit à lui-même. Pas question de rejoindre enfin Ithaque.

L'eau de nos sports subaquatiques : l'eau qui coule entre les rives de la vie.

Nos vies.

Jean-Louis Blanchard
Président de la FFESSM